

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1889.

N° 7.

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'école pour la vie — Hygiène scolaire: Conseils aux maîtres sur l'attitude à exiger des élèves durant les exercices de la classe—L'enseignement de la lecture—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique.—TRIBUNE LIBRE: Revue des faits scolaires — Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS: La Sœur de charité—Cantique à sainte Cécile—Sur les instants qu'on peut donner aux études — Position géographique de la province de Québec—Economie rurale: Soins à donner aux moutons en hiver — Variétés—Châtiment.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 octobre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir:

#### *Commissaires d'écoles.*

Comté de Kamouraska, Sainte-Hélène.—M. Joseph Saint-Pierre, fils de Luc, en remplacement de M. Elzéar Roy.

Comté de Rimouski, Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.—Révd P. J. Saucier, en remplacement du Révd Philippe Sylvain, absent de la municipalité.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé, les terrains occupés et appartenant à Pierre Boucher, Paul Bérard, Pierre Giguère, Onésime Boucher, Vic-

tor Brousseau et Honoré Brousseau, et les annexer à celle de Maskinongé, dans le dit comté, pour les fins scolaires; ces terrains font partie de Maskinongé, pour les fins civiles et religieuses, par proclamation du 22 mars dernier.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 19 octobre 1889.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Saint-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, les quatre premiers lots des sixième et septième rangs du canton de Grantham, et les annexer à la municipalité de Wickham Ouest, dans le même comté, pour les fins scolaires.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Sainte-Dorothée No 1, dans le comté Laval, les numéros 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, et 117 du cadastre de la paroisse de Sainte-Dorothée et les annexer à la municipalité du Haut de Saint-Martin, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 d'octobre dernier (1889),

De détacher les lots suivants, savoir:

16a, 16b, 18d, dans le 13<sup>e</sup> rang;  
17a, 17b, 17d, dans le 14<sup>e</sup> rang;  
15a, 17a, 18, 19, 20b, 21b, dans le 15<sup>e</sup> rang;  
15, 16, 17, 17a, 18a, dans le 16<sup>e</sup> rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Cantley, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Étienne de Chelsea, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection de municipalités scolaires.*

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de Saint-Grégoire le Thaumaturge, partie dans le comté d'Hochelaga et partie dans la cité de Montréal, le territoire contenu dans les limites suivantes : borné au sud-est par le milieu de la rue Sherbrooke et sa prolongation projetée depuis la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, jusqu'à la rue Amherst, au sud-ouest depuis le milieu de la rue Amherst; depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la ligne du dit chemin de fer; et au nord-est par la dite ligne du chemin de fer, depuis la rue Amherst jusqu'à la rue Sherbrooke et sa prolongation; tout ce territoire forme la paroisse de Saint-Grégoire de Thaumaturge.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 15 octobre 1889.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 d'octobre dernier (1889), d'annexer le neuvième rang du canton d'Aylwin, comté d'Ottawa, à la municipalité scolaire d'Aylwin, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 octobre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Drummond, ville de Drummondville.— M. Wilfrid Simard, en remplacement du Révd M. Marchand, qui ne réside plus dans la municipalité.

Comté de Drummond, canton de Grantham.— M. Raphaël Dumaine, en remplacement du Révd M. Marchand, qui n'a plus la desserte de cette municipalité.

Comté d'Ottawa, Notre-Dame du Laus (Cantons Unis).— MM. Cyrille Lafontaine, Emery Allaire et Philéas Dorion, en remplacement d'eux-mêmes, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier, pour les remplacer.

*Syndic d'école.*

Comté de Huntingdon, Hemmingford.— M. Daniel Ryan, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 octobre dernier (1889), de détacher la moitié est des lots neuf et dix dans le quatrième rang du canton de Potton, comté de Brome, et le quart ouest du lot No dix dans le cinquième rang du même canton, et de les annexer à la municipalité du village de Mansonville, comté de Brome, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 octobre dernier (1889), de nommer les Révérends chanoine Carbonneau et Médard Belzile, Auguste Tessier, écrivain, et le Dr Pierre A. Gauvreau, membres du bureau d'examineurs de Rimouski, en remplacement de feu M. le grand vicaire Langevin et du Révd chanoine Rouleau.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

*L'École pour la vie.*

Comment peut-on apprendre l'orthographe? Comment faut-il s'y prendre pour enseigner l'orthographe?

Il fut un temps où l'orthographe s'enseignait théoriquement, abstractivement, comme on enseigne encore le calcul et la géographie dans beaucoup de classes. On énonçait et on dictait des règles, que les enfants apprenaient par cœur et qu'ils récitaient tant bien que mal,—travail infructueux et abrutissant s'il en fut! On est généralement revenu de cette erreur, et l'on a adopté un mode plus sensé, c'est-à-dire plus pratique, d'enseigner une chose pratique par excellence. On a recours maintenant à des dictées bien choisies, bien graduées et en rapport avec les connaissances des élèves, sauf à rattacher à ces dictées les explications qu'il faut donner; puis on amène les élèves à découvrir eux-mêmes leurs fautes et surtout à les corriger.

C'est que l'orthographe étant en partie une affaire de mémoire, le simple bon sens commande de se livrer à de nombreuses répétitions, à de nombreux exercices en vue de familiariser l'esprit et les yeux avec une quantité de mots dont l'orthographe ne se raisonne pas—du moins pour des enfants—et que l'habitude seule nous fait trouver au fond de l'encrier.

Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on écrive correctement tel ou tel mot sans y réfléchir, pour ainsi dire instinctive-

ment; et pour peu qu'un doute s'élève et qu'on recoure au raisonnement pour le dissiper, combien de fois ne verse-t-on pas dans les fautes les plus grossières? Tant il est vrai que les connaissances purement théoriques trahissent les meilleurs esprits, que notre nature ne se les assimile jamais complètement, et que la pratique seule nous communique cette assurance qui défie l'erreur.

Le progrès que nous venons de signaler est moins sensible dans l'enseignement de la grammaire. On continue à donner au cours de langue maternelle une extension qui n'est pas en rapport avec le temps dont on dispose à l'école primaire, ni avec le but qu'on s'y propose. L'enseignement de la langue doit y être nécessairement circonscrit dans des limites étroites, d'où sera exclu tout développement scientifique. Bannissons tout ce qui n'est pas nécessaire; enseignons la grammaire en tant qu'elle est indispensable pour bien parler, écrire et comprendre notre langue, et libérons, exonérons nos enfants de tout le reste.

On ne demande pas aux instituteurs de former des grammairiens, mais de former des hommes qui aient appris à parler en pensant, à penser en parlant, et à s'exprimer de vive voix d'une manière claire et correcte. D'autres exercices contribueront plus efficacement que les subtilités de la syntaxe à ce résultat si désirable; nous signalerons en première ligne tous ceux ayant pour objet de faire exprimer aux élèves leurs pensées et leurs réflexions relativement au monde qui les entoure dans la classe et en dehors, dans leur famille et dans leurs relations sociales.

Le maître s'attachera à les faire parler simplement, clairement, dans une langue précise et correcte; il s'attachera aussi à leur faire rédiger des narrations, des descriptions et d'autres petites compositions sur des sujets de la vie usuelle, où leurs sentiments et leurs observations

trouveront à se donner carrière: une école qui, dans des circonstances favorables, n'aurait pas conduit à un tel résultat, serait une mauvaise école; elle n'aurait pas compris cette haute vérité: *l'école pour la vie.*

En ce qui concerne l'enseignement de l'arithmétique, on ne perdra pas de vue qu'il appartient à l'école de fournir des calculateurs habiles et pratiques, des calculateurs intelligents, sachant résoudre, en les *raisonnant*, les problèmes de la vie sociale. Plus que partout, évitons ici les abus de la théorie; n'allons pas, sous prétexte d'arithmétique, nourrir les jeunes esprits de principes abstraits, absolus et difficiles.

Que demande-t-on à l'école primaire? Rien autre que du calcul usuel; des exercices assez nombreux et assez bien gradués, des procédés assez intuitifs, des démonstrations assez simples pour préparer les élèves à résoudre sans difficulté et avec connaissance de cause les problèmes de la vie ordinaire. Faut-il rappeler que l'esprit humain a des dispositions naturelles au calcul, et qu'il importe seulement de développer ces germes précieux, et d'amener l'élève à se rendre compte des opérations souvent inconscientes auxquelles il se livre? Encore une fois, l'élève doit parvenir à résoudre d'une manière sûre et facile les problèmes qui peuvent se présenter dans sa position future, et, si ce but est atteint, *l'école aura travaillé pour la vie.*

La *calligraphie* proprement dite est un art. L'école n'a pas pour mission de former des artistes, mais seulement de faire acquérir aux élèves une écriture lisible, régulière et agréable à l'œil. On ne peut pas exiger davantage des enfants de nos écoles primaires. Mais ce qu'il est permis d'exiger d'eux, c'est qu'ils écrivent nettement, lisiblement, avec goût. Ce résultat peut être obtenu dans toute école bien dirigée, et il est indispensable dans presque toutes les positions de la

vie. Mais de là à l'écriture gothique, bâtarde, coulée, etc., il y a une distance qu'on n'est pas tenu de franchir. Toutes ces fioritures prennent du temps et ne sont d'aucune utilité *pour la vie* : fermons-leur donc la porte de l'école.

Que dirons-nous des leçons de géographie, d'histoire, d'histoire naturelle, de dessin et de musique ? Ces branches figurent à juste titre au programme de nos écoles primaires, et elles doivent être enseignées dans une certaine mesure : cela ne fait aucun doute. Le seul point à examiner est de savoir ce qu'il convient d'en enseigner et de quelle manière il convient de le faire. Certes, ce n'est pas travailler pour la vie que de faire apprendre par cœur des chapitres tout entiers et des plus arides d'un traité de géographie ou d'un manuel d'histoire ; — ce n'est pas chose utile et rationnelle que de torturer la mémoire pour lui faire retenir les noms des capitaines qui ont livré des batailles et le nombre des hommes qu'ils ont fait massacrer, ou le nombre des habitants de toutes les villes d'une contrée, ou les noms de tous les affluents d'un fleuve, ou le tracé rigoureusement exact de tant de cours d'eau qui n'ont d'autre importance que d'être des cours d'eau.

Les besoins de la vie réclament des connaissances sérieuses, utiles aux voyageurs, aux commerçants, aux industriels, aux cultivateurs. Ces connaissances ne s'acquièrent que grâce à l'intuition, et grâce à un choix judicieux des matières d'enseignement, qui varieront pour les écoles des villes et pour celles des campagnes. C'est à l'instituteur à discerner ce qui convient à ses élèves, et à conformer ses procédés aux besoins locaux, en s'inspirant de cette vérité : *l'école pour la vie*.

(TH. BRAUN.)

### Hygiène scolaire.

*Conseils aux maîtres sur l'attitude à exiger des élèves durant les exercices de la classe.* — Les questions d'hygiène scolaire ont une importance sur laquelle tout le monde est d'accord : c'est pour cette raison qu'on apporte aujourd'hui une attention scrupuleuse à placer les écoles dans des conditions d'espace, d'exposition, de voisinage, de salubrité, en un mot, qui laissent à désirer le moins possible. Félicitons-nous de ce progrès. Mais l'hygiène scolaire ne concerne pas seulement les locaux, elle doit aussi s'occuper des élèves.

Sous ce rapport, il y a beaucoup à faire encore. Nous donnerons aujourd'hui des conseils aux maîtres et aux maîtresses sur l'attitude qu'ils doivent exiger de leurs élèves durant certains exercices de la classe. Cette question a une réelle importance, parce qu'à la longue les attitudes défectueuses ont de fâcheuses influences. Le rôle des éducateurs ne consiste pas seulement, en effet, à s'occuper de développer l'intelligence des enfants : ils ont à veiller sur leur développement corporel, leurs habitudes, leur hygiène, en un mot.

Or, une bonne hygiène ne saurait s'accommoder d'attitudes dans lesquelles le corps est affaissé sur lui-même, le dos voûté, la tête tombante, le torse tordu, la poitrine déprimée et appuyée contre la table. Dans ces diverses positions la circulation du sang est plus difficile et la respiration plus pénible.

L'enfant fatigué, sans s'en rendre compte, remue, dérange ses voisins et va même jusqu'à troubler la classe. Le maître, alors, fait appel à la discipline quand, au fond, il se trouve en présence d'une question d'hygiène. Il fait fausse route comme éducation, ce qui est grave. Pour remédier à ces inconvénients, nous recommandons les attitudes suivantes :

*I. Pendant la lecture.* — I. Le livre sera bien à la portée du regard.

II. Les mains, sans raideur, le tiendront convenablement incliné à une distance d'environ trente centimètres des yeux. (Près d'un pied.)

III. Les avant-bras s'appuieront sur le bord du pupitre; par conséquent, les coudes seront toujours en dehors de la table.

IV. La poitrine ne sera pas creusée. Elle ne touchera jamais le pupitre.

V. Le corps sera assis, bien d'aplomb, le torse vertical, la tête droite.

VI. Les jambes ne seront jamais croisées. (Interdire absolument de mouiller les doigts pour tourner les pages.)

VII. Les enfants liront avec leur timbre de voix habituel, c'est-à-dire comme ils causent et non comme ils chantent. On s'attachera à obtenir une voix nette, claire, distincte, bien normale, bien naturelle.

Le principe général à observer pour avoir la distance convenable du livre aux yeux, c'est que le livre vienne au-devant des yeux, et non les yeux au-devant du livre.

*II. Pendant l'écriture.*—I. Pas de coudes sur la table.

II. Le corps assis naturellement et à l'aise, la jambe droite perpendiculaire au plancher, la gauche allongée sans raideur.

III. Le torse vertical.

IV. Que jamais la poitrine ne s'appuie sur le bord du pupitre.

V. La plume sera tenue par trois doigts: le pouce plié, l'index et le majeur accolés l'un à l'autre. Le quatrième doigt sera rapproché de la main qui se reposera sur ce doigt et sur le petit plus replié; il glissera plus facilement sur le papier disposé de façon que le papier obéisse au corps, et non le corps au papier.

*III. Pendant les leçons orales.* — I. Le corps sera assis bien d'aplomb et non pas sur le bord ou sur une des extrémités du siège.

II. Tantôt les deux mains à demi-fer-

mées reposeront sur le pupitre, tantôt les bras seront croisés à volonté.

Les mains au dos ne constituent pas une position bien naturelle, ni bien normale; il ne faudrait pas abuser de cette attitude.

III. Les jambes ne seront jamais croisées.

IV. Les sièges à dossier sont les seuls qui doivent être en usage dans les écoles; ils soutiennent les enfants et leur évitent de la fatigue.

V. La tête, droite, sera toujours bien en face du tableau et du maître.

Ces quelques règles que nous n'avons pas voulu multiplier davantage, sont faciles à retenir et à expliquer. Elles sont, de plus, en rapport avec les attitudes naturelles que l'enfant doit prendre dans les différents exercices de la classe. Il faudrait combattre avec persévérance les tendances à s'en écarter. Si les maîtres veillent avec soin à l'application que nous leur recommandons, les élèves acquerront vite d'excellentes habitudes. Les résultats généraux s'en ressentiront, un pas de plus sera fait vers un des buts que l'éducateur doit avoir sans cesse sous les yeux: préparer dans nos écoliers des hommes robustes, ce qui ne les empêchera pas d'être, plus tard, de vigoureux ouvriers et de bons soldats.

(*La Gymnastique scolaire.*)

### L'enseignement de la lecture.

*De l'importance de l'enseignement de la lecture à l'école primaire. Méthode à suivre. Conditions d'un bon livre de lecture.*

(Question de conférence.)

#### I.—IMPORTANCE.

L'importance de la lecture est telle que l'on considère aujourd'hui comme une anomalie étrange l'ignorance de cet art; l'illettré, dans la société actuelle, doit rester étranger à une quantité de faits;

dans un grand nombre de cas, il ne peut entrer en relation avec ses semblables, le moyen de communication le plus employé étant l'écriture. Non seulement cette connaissance est indispensable pour les besoins matériels et journaliers de la vie, mais elle est la clef de toutes les autres : c'est par elle que nous recueillons les pensées déposées dans les livres, dans les journaux par tous ceux qui cultivent les lettres, les sciences, les arts, la politique, etc. ; c'est par elle que nous entrons en communication avec les grands esprits qui se sont illustrés depuis les siècles reculés jusqu'à nos jours. Que de trésors intellectuels, que de jouissances morales, que d'agréables distractions sont inaccessibles à celui qui ne sait pas lire !

Et non seulement la lecture est la plus importante de toutes les connaissances, attendu qu'on ne peut guère arriver à la plupart des autres que par elle, mais les efforts mêmes dépensés pour l'acquérir sont féconds en résultats heureux au point de vue éducatif.

Au premier degré de l'école primaire, le jeune enfant qui apprend la valeur des caractères d'écriture et s'initie à la combinaison des sons, exerce à la fois la vue, l'ouïe, le jugement ; et, comme cet enseignement est alors combiné avec celui de l'écriture, il nécessite l'exercice de la main. L'épellation, la transcription, l'écriture sous la dictée exercent l'esprit à l'analyse et à la synthèse et procurent les premières notions orthographiques ; l'explication des mots, des phrases, des petits morceaux, forme le vocabulaire, développe l'intelligence, communique des connaissances nouvelles et éveille de bons sentiments.

Au second degré, dans l'enseignement de la lecture courante, les résultats sont obtenus, mais dans une plus large mesure : l'élève parvient à saisir de lui-même la pensée de l'auteur, son langage s'épure, il construit déjà des phrases

faciles et entreprend des exercices élémentaires de rédaction.

Lorsqu'il est familiarisé avec toutes les difficultés de la lecture courante, articulation nette, prononciation correcte et pure, liaison des mots, observation des pauses, il est en possession d'une ressource précieuse pour l'avenir, s'il devait quitter l'école à ce moment, et il est apte à recevoir avec fruit les leçons de lecture expressive.

Celles-ci se donnent au cours supérieur ; elles sont éminemment propres à former le cœur et l'esprit. La lecture proprement dite est toujours précédée d'une analyse littéraire orale par laquelle l'instituteur, au moyen d'interrogations, d'explications et de commentaires, perfectionne le langage des élèves, enrichit leur mémoire, règle leur imagination, forme leur jugement, éclaire leur conscience, exerce leur voix, corrige leur accent, et leur donne de l'assurance dans le ton et dans le maintien. Il leur apprend en outre à distinguer les nuances de la pensée, à saisir la beauté des expressions et des tournures ; il leur dévoile le secret de mille jouissances intellectuelles et morales au grand avantage de leur instruction et de leur éducation. Le maître qui a appris à ses élèves à bien lire leur a rendu un service inestimable, mais celui qui leur a fait aimer la lecture leur a rendu un service plus grand encore.

## II. — MÉTHODE.

Nous ne pouvons, dans le cadre restreint qui nous est réservé ici, entrer dans les détails de la méthode ; ceux-ci sont, du reste, suffisamment exposés dans les cours de pédagogie et de méthodologie ; nous nous bornerons donc à indiquer les principales directions à suivre dans l'enseignement de la lecture aux trois degrés de l'école primaire.

*1er degré. Enseignement de la lecture élémentaire.* — Cet enseignement sera combiné avec les leçons d'écriture et quelque-

fois avec les exercices de langage et d'orthographe. La méthode par *émission des sons* est reconnue la meilleure; elle est naturelle, logique et rapide. On commence par exercer les élèves à décomposer les mots en sons, on leur montre ensuite comment on représente ceux-ci. Veut-on leur enseigner la lettre *i*, on attire leur attention sur le son *i*, qu'ils auront reconnu dans les mots *ami*, *ici*, *midi*, etc., puis on trace cette lettre au tableau en l'analysant; on la fait nommer, puis reproduire sur l'ardoise.

On fait remarquer que dans *ami* il y a trois sons; que, par conséquent, il faut trois lettres pour écrire ce mot; l'élève isole ces sons, c'est l'analyse; des sons étant connus, il les combine de diverses manières, c'est la synthèse.

On est généralement d'accord pour reconnaître qu'au début, il ne faut enseigner que les caractères écrits: l'élève lit donc au tableau et sur son ardoise. Lorsqu'il connaît un certain nombre de caractères écrits, on lui apprend les lettres en commençant par celles qui se ressemblent le plus, comme *i*, *l*, *o*, *u*, *n*, *m*, etc. On suit un procédé analogue dans l'étude des majuscules; on compare les deux formes écrites d'abord, puis la forme majuscule écrite avec le caractère imprimé équivalent, par exemple: *c*, *C*, puis *c*, *C*.

L'étude d'une lettre nécessite les exercices suivants: 1° recherche, dans plusieurs mots, du son qu'elle représente; 2° écriture de la lettre au tableau noir et sur l'ardoise; 3° lecture au tableau noir de sons et de mots représentés au moyen de la lettre enseignée; 4° dictée et lecture sur l'ardoise; 5° lecture dans le livre, si l'élève en fait déjà usage; 6° transcription.

Les syllabes sont enseignées en même temps que les lettres; dès que l'élève connaît les lettres *a*, *m*, *i*, il en fait les syllabes *ma*, *mi*, puis le mot *ami*.

On ne doit pas attendre longtemps

pour enseigner les mots *le*, *la*, *un*, *est*, qui permettent de former de petites phrases. L'instituteur s'attache à ce que les enfants acquièrent une prononciation exacte, une articulation nette: son attention se porte surtout sur les syllabes muettes finales, telles que *ge*, *ble*, *de*, qu'ils prononcent souvent *che*, *pe*, *te*; il combat l'accent local s'il est défectueux, et le ton chanteur, autrement dit *ton d'école*. Aussitôt que les élèves ont acquis assez d'habileté, le maître attire leur attention sur les liaisons de mots, sur les pauses, et, à la fin de la seconde année, il lui fait lire de petits morceaux dont le fond est à la portée des enfants. La lecture proprement dite est précédée d'explications orales, d'entretiens, et le texte est brièvement commenté. Ainsi la lecture mécanique est une introduction ou plutôt une préparation à la lecture courante et à la lecture expressive.

2<sup>e</sup> degré. *Lecture courante*. Le but de cet enseignement est d'amener l'élève à lire avec facilité, *couramment*, selon l'expression vulgaire, tout en comprenant ce qu'il lit. Comme il est impossible de bien lire ce que l'on ne comprend pas, il est nécessaire de commencer toute leçon de lecture par l'explication du morceau. Les élèves le lisent d'abord tout bas pour qu'ils en aient une idée générale et pour qu'ils saisissent mieux les explications qui seront provoquées ou fournies par le maître. Celui-ci lit ensuite à haute voix le morceau tout entier, puis il passe à l'analyse du texte: il en fait rechercher l'idée générale, les parties essentielles et le plan. Puis, considérant une phrase à la fois, il explique les mots difficiles et ce, par des définitions, des exemples, des moyens intuitifs: il fait, lorsqu'il le juge utile et possible, rechercher l'étymologie des mots, leur composition, leurs synonymes, leurs contraires, leurs différentes acceptions, etc. Lorsque le sens de la phrase est difficile à cause des inversions, des syllepses ou des ellipses qu'elle con-

tient, l'instituteur fait disparaître ces figures et rétablit la construction pleine et grammaticale; si la phrase est trop longue, il la décompose en plusieurs parties logiques qu'il examine séparément. Il faut éviter les explications et les digressions trop étendues ou inopportunes. Chaque phrase expliquée est lue individuellement par quelques élèves, puis simultanément. L'instituteur interrompt pour faire les corrections nécessaires. Le morceau ayant été ainsi étudié phrase par phrase, est lu tout entier par quelques enfants à tour de rôle, puis par tous ensemble. Comme au premier degré, l'instituteur exige que les élèves prononcent correctement, qu'ils fassent les liaisons usitées et qu'ils observent les pauses commandées par la ponctuation et par le sens; il veille à ce qu'ils aient un maintien convenable et à ce qu'ils lisent à voix bien haute, sans cependant crier.

Tout en ne se montrant pas sévère sous le rapport de l'expression, il tâche de combattre la monotonie et la timidité; son exemple, sous ce rapport, produira le meilleur effet; d'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la lecture courante doit conduire à la lecture expressive.

*3e degré. Lecture expressive.* — Si, pour lire couramment un texte, il faut bien le comprendre, pour lire en donnant à la voix les inflexions justes, il faut bien comprendre et bien sentir. Aussi, une explication préalable du morceau est-elle indispensable au degré supérieur comme au degré moyen; toutefois, cette espèce d'analyse littéraire est plus complète et plus approfondie, tout en restant à la portée des élèves; elle est suivie, le cas échéant, de quelques détails sur la vie et les œuvres de l'auteur du morceau.

Le maître s'attache en outre à faire trouver et sentir les beautés littéraires, les nuances délicates des idées et des expressions. Examinant une phrase à la

fois, il cherche et justifie, avec le concours des élèves, le ton dont elle doit être lue, les pauses qu'elle comporte. Il tâche que, par la pensée, l'élève s'incarne en quelque sorte dans le personnage que l'auteur met en scène, qu'il se suppose dans la situation décrite. L'élève doit lire bien haut et lentement, c'est-à-dire en articulant distinctement toutes les syllabes, et donner à sa voix toutes les inflexions que le sens commande. Quant à la hardiesse et au maintien, il est bon que quelques enfants, les plus capables d'abord, viennent à tour de rôle devant les autres et fassent la lecture du morceau.

Le moyen le plus efficace pour amener les enfants à bien lire est que le maître lui-même lise avec art: rien ne peut suppléer ici la puissance de l'exemple.

### III.—CONDITIONS D'UN BON LIVRE DE LECTURE.

*Au degré inférieur.*—La condition principale d'un bon livre de lecture élémentaire est qu'il soit judicieusement gradué, et, pour qu'il en soit ainsi, il faut tenir compte à la fois des difficultés phoniques et des difficultés graphiques; la lecture et l'écriture s'enseignent en même temps. Sans déroger plus au principe: *aller du facile au difficile, du simple au composé*, on tâchera d'enseigner le plus tôt possible des éléments pouvant servir à la formation de mots et de petites phrases et même de petits morceaux de lecture; ainsi l'on enseignera les mots *un, est* avant toute autre voyelle composée. Il ne faut d'ailleurs pas attendre que tous les éléments simples soient connus pour enseigner les combinaisons; si l'élève devait apprendre l'une après l'autre consécutivement, les voyelles composées par exemple, la confusion se jetterait bien vite dans son esprit; aussi importe-t-il d'interrompre de temps en temps dans le premier livret de lecture, l'étude des voyelles ou des consonnes simples par celle d'une voyelle ou d'une consonne

composée; l'étude du second livret sera facilité d'autant.

Les phrases servant d'exercices doivent être à la portée des enfants; elles contiendront des idées intéressantes ou utiles; il faut éviter le plus possible les banalités.

Les lettres auront la forme manuscrite sur une page et la forme typographique sur la page en regard. Les caractères seront plus grands que d'ordinaire dans les premières pages; ceux de forme manuscrite seront d'une exécution irréprochable puisqu'ils serviront de modèles d'écriture. Quant à l'usage des gravures dans les premiers livrets, nous n'en voyons guère l'utilité; avec la méthode par émission des sons, l'enfant apprend à lire par des procédés naturels, rationnels et même attrayants; les illustrations ne peuvent que le distraire inutilement de la leçon.

*Aux degrés moyen et supérieur.*— Le livre de lecture ne peut évidemment être le même aux deux degrés; il doit cependant satisfaire aux mêmes conditions, mais dans des mesures différentes. La difficulté des morceaux, le choix des sujets doit être en rapport avec la force intellectuelle des élèves. Il faut le plus possible s'en tenir aux faits de la vie enfantine, principalement au second degré. En général, chaque lecture sera assez courte pour être étudiée en une leçon sous le rapport de l'expression. Il y aura des morceaux en prose et des poésies, les uns et les autres choisis de préférence dans les œuvres des meilleurs auteurs; le style devra être élégant, riche même et cependant aisément intelligible, le fond instructif ou vivement intéressant. Enfin les lectures doivent être variées et graduées.

Au degré supérieur, il serait bon que le livre contint quelques notices biographiques sur les grands écrivains français, les détails donnés verbalement s'oubliant vite: les lectures ayant trait aux sciences naturelles ne peuvent être nombreuses;

elles ne sauraient, croyons-nous, suppléer les manuels spéciaux, mais elles prêtent avantagement à l'étude du genre descriptif.

Les gravures à analyser et celles qui concourent à l'intelligence du texte sont d'une grande utilité lorsqu'elles sont bien composées et bien exécutées. Ajoutons, pour terminer, que les qualités matérielles du livre: belle impression, bon papier et solide cartonnage, ne doivent pas être négligées.

C.-J. SCHÉPERS.

## EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LE VOYAGEUR ET LE POTEAU.

*Fable.*

Dans les champs, vers un carrefour,  
Où différents sentiers en divers lieux conduisent,  
Un voyageur s'arrête un jour,  
" Enfin, reposons-nous, car mes forces s'épuisent;  
Depuis l'aube, dit-il, je porte un lourd fardeau."  
Comme il parle, voilà qu'à l'angle d'une route  
Ainsi le harangue un poteau:  
" Au bourg le plus voisin vous vous rendez

[sans doute,  
Retenez les conseils que je vais vous donner:  
Marchez toujours à droite et sans vous détourner,  
Quelques milles de plus à parcourir encore,  
Espace qu'un boîteux en quatre pas devore,  
Des bois, une prairie, une plaine, un coteau,  
Bref, le trajet le plus facile...  
" Hé bien! marche toi-même...—Oh! répond le

[poteau,  
Je montre les chemins, mais je reste immobile."

Comme lui tels et tels, je vous le dis tout bas,  
Nous indiquent la route, et ne la suivent pas.

LACHAMBEAUDIE.

[Ceux qui donnent de bons conseils  
sans les accompagner d'exemples, ressemblent à ces poteaux qui indiquent les chemins sans les parcourir.—CHAMFORT.]

II

L'AUTOMNE.

Vois-tu dans l'air la feuille jaune  
Qu'entraînent les vents froids d'automne?  
La nature nous dit adieu;  
Elle quitte sa robe verte,  
Ses beaux rayons d'or et de feu;  
Bientôt nous la verrons couverte  
De sa blanche robe d'hiver!  
Zéphir n'adoucirait plus l'air

De son haleine parfumée ;  
 Le silence, sous la ramée,  
 Va succéder au doux concert !  
 Mon cœur se gonfle de tristesse  
 Devant la sombre nudité  
 De ces bois sans verdure épaisse,  
 Sans couleur vive et sans gaité !...  
 Il n'est point d'immortalité...  
 Et Dieu n'accorde à la jeunesse  
 Qu'un jour de grâce, de beauté,  
 Et qu'une heure de volupté !...  
 C'est la nature qui nous donne  
 Cette leçon depuis longtemps  
 En passant du joyeux printemps  
 A la mélancolique automne !...

OCTAVE GIRAUD.

## III

## FAITES LA CHARITÉ.

Faites la charité, vous qui, dans l'opulence,  
 Ne pouvez soupçonner les horreurs de la faim ;  
 Dans les taudis infects où gémit l'indigence,  
 On ne se salit pas si l'on porte du pain.

De douleurs à chacun Dieu garde une mesure ;  
 Vous ni moi ne savons le lot qu'il nous a fait ;  
 Juge, il rend aux méchants le mal avec usure ;  
 Père, il peut pardonner en faveur d'un bienfait.

Quand vous passez, Madame, à côté d'une mère  
 Qui pleure son enfant mort sur son sein tari,  
 A côté d'un vieillard qui chante de misère,  
 Ou près d'un orphelin par le froid engourdi ;

Heureuse, vous frôlez avec indifférence  
 Ces amas de haillons, aux regards envieux ;  
 Et vous ne songez pas que de cette souffrance  
 Les plaintes contre vous s'inscrivent dans les

[cieux !

Ne vous serait-il pas plus doux d'être bénie,  
 Madame, pour un peu de ces biens superflus ?  
 Ayez de moins, par an, une robe garnie,  
 Et vous aurez au ciel vingt couronnes de plus.

Mme ELINÉ MAUNBY.

## DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

## DES PRÉPOSITIONS ET LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

(Souligner les prépositions et locutions prépositives  
 que renferment les phrases suivantes.)

## I

Les hommes sont obligés de vivre en  
 société par le besoin qu'ils ont les uns  
 des autres.—Lorsqu'on est jeune, la vie  
 paraît sans terme : c'est un trésor qu'on  
 croit inépuisable.—Malgré leur puissance,  
 les rois sont soumis à Dieu, et en sont  
 dépendants.—Il est difficile que vous  
 conciliez vos devoirs avec le goût des  
 plaisirs.—La grandeur d'âme, la magna-

nimité de Henri IV envers les vaincus  
 égalait son courage, sa bravoure devant  
 l'ennemi.—Evitons, en toutes choses (ou  
 toute chose), de parler de nous-mêmes, et  
 de nous donner pour exemples.—Les  
 armes détruisent tous les arts, excepté  
 ceux qui favorisent la guerre.—Les gens  
 sages vivent entre eux retirés et tranquilles.  
 —Le concile de Trente est resté assemblé  
 pendant dix-huit ans.—Aucun mortel  
 n'est sage dans tous les moments.—  
 L'homme apprend à mal faire en ne fai-  
 sant rien.—Dieu a renfermé l'intelli-  
 gence dans l'âme, et l'âme dans le corps.  
 —Je ne l'ai pas vu depuis huit jours.—  
 La loi protège les bons citoyens contre  
 l'injustice.—Avant de chercher à te faire  
 des amis, commence par devenir le tien.  
 —Dormez à l'abri de ces noms révé-  
 rés.—Le père partage également sa tendresse  
 entre tous ses enfants.—Notre bonheur  
 consiste à vivre suivant la nature et la  
 vertu.—Ce n'est point par l'excès du froid  
 que les hirondelles périssent ; tout annonce  
 que c'est faute de nourriture.—Vous de-  
 vez payer cette somme sauf votre recours  
 contre qui de droit.—Travaillez dans la  
 jeunesse, afin de vous reposer plus tard.  
 Ils sont logés attendant l'un de l'autre.—  
 Il fut mis à la retraite, attendu ses infir-  
 mités.—Ce malade a auprès de lui un  
 médecin très habile.—Il fut soupçonné  
 d'aspirer à la tyrannie, à cause d'une  
 maison qu'il faisait bâtir sur une émi-  
 nence.—Le cœur doit marcher avant l'es-  
 prit, et l'indulgence avant la sévérité.—  
 Tout est tari, tout est vide, hors mon  
 calice qui s'est rempli de lie.—

## II

Enfants, ne soyez pas ingrats envers  
 vos parents.—Vous faites grâce à mon  
 cœur en faveur de mon esprit.—Je vous  
 mets au nombre de ses amis.—Cette nou-  
 velle n'était pas encore parvenue jusqu'à  
 nous.—Outre le rapport que nous avons  
 du côté du corps avec la nature mortelle,  
 nous avons une secrète affinité avec Dieu.

Ce jeune homme continue à s'opiniâtrer *nonobstant* toutes les remontrances de ses amis.—Il a acheté cette propriété *moyennant* la somme de cinq mille francs.—Je vois combien tes vœux sont *loin* de mes pensées.—Il a achevé son travail *en moins* de trois mois.—Je ne lui pardonnerai pas à *moins* d'une rétractation publique.—Ces campagnes furent dévastées *par* un ouragan.—J'ai descendu la rivière *sans* aucune déviation.—Nous avons couru *au-devant* de lui.—Je garderai ce document *par devers* moi.—Toutes les armées du monde périraient à *la suite* de plusieurs Arabes.—*Vu* l'estime que le capitaine lui portait, on ne se cachait pas de lui.—Orgueil et petitesse ensemble, *voilà* tout l'homme, ce me semble.—L'eau se filtre à *travers* les terres.—C'est un bon chasseur, il est toujours à *la queue* des chiens.—*Quant* à moi, je ferai mon possible *pour* réussir.—Ce malheur n'est rien *au prix* de celui qui nous est arrivé la semaine passée.—On est plus sincère *dans* la jeunesse et *jusqu'à* trente ans que *passé* cet âge.—*Parmi* les nations de l'Europe, la guerre, *au bout* de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu.—Il me tira *près* d'une fenêtre *pour* me parler de vous.—Il cachait une belle âme *sous* l'extérieur le plus grossier.—Que mettez-vous *au lieu* de cette phrase que vous avez ôtée?—Il salue à *la manière* de mon père.—Il parle *de manière* à convaincre les juges de son innocence.—Ils ont tenté Dieu *en songeant* à se faire heureux *malgré* ses lois.—Cet édifice est construit à *l'instar* des monuments gothiques.—*A part* sa vivacité, on ne peut qu'être satisfait de son caractère.—*Voici* les faits et les observations sur lesquelles je garde mon opinion.

J.-O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

### I. EMPIRE DE L'HOMME SUR LES ANIMAUX.

L'empire de l'homme sur les animaux est un empire légitime qu'aucune résolution ne peut détruire, c'est l'empire de l'esprit sur la matière; c'est non seulement un droit de la nature, un pouvoir fondé sur des lois inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnaître à tout instant l'excellence de son être. Car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort ou le plus adroit des animaux qu'il leur commande; s'il n'était que le premier du même ordre, les seconds se réuniraient pour lui disputer l'empire; mais c'est par supériorité de nature que l'homme règne et commande: il pense, et dès lors il est maître des êtres qui ne pensent point. Il est maître des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou qu'une inflexible dureté, que sa main sait toujours surmonter et vaincre en les faisant agir les uns contre les autres; il est maître des végétaux, que par son industrie il peut augmenter, diminuer, renouveler, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini; il est maître des animaux, parce que non seulement il a comme eux du mouvement et du sentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la pensée, qu'il connaît les fins et les moyens, qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses mouvements, vaincre la force par l'esprit, et la vitesse par l'emploi du temps. (BUFFON.)

### II. TRAVAIL DE L'ABEILLE.

Au lieu de se contenter de sucer le miel, qui se conserve mieux dans le petit tuyau d'où sortent les fleurs que partout ailleurs, et de s'en nourrir jour à jour, l'abeille en fait provision pour toute l'année, et principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes

sont garnies de tout ce qu'elle peut emporter ; mais en évitant d'engluer ses ailes, dont elle a besoin pour voltiger çà et là, et pour le retour (1). Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre ou de quelque rocher. Là elle fait la séparation de la cire qui tombe mêlée avec le miel. Elle compose de cette cire de petites cellules égales, et à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir et ne laisser aucun intervalle. Elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur et sans mélange ; et, de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le temps du travail et de la récolte est passé. On ne connaît, dans cette république, ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre. Tout y est commun : le nécessaire y est accordé à tous, le superflu ne l'est à personne ; et c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui surchargeraient l'État, sont mises dehors. Elles savent travailler, et on les y oblige, en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modèle ? Attribuera-t-on au hasard, ou à une cause aveugle, une si étonnante sagesse ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sais quoi qui en est le principe ? Et n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, et de l'autre si éloignées de la matière, que Dieu a pris plaisir de manifester ce qu'il est, et d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être ?

DUQUET.

### III. LES CRÉATURES NE SONT RIEN POUR L'HOMME.

Si l'homme n'a point d'autre bonheur à espérer qu'un bonheur temporel, pourquoi ne le trouve-t-il pas sur la terre ?

(1) Pour revenir à la ruche. Lorsqu'un complément est composé, les éléments qu'il renferme doivent être de la même espèce.

d'où vient que les richesses l'inquiètent, que les honneurs le fatiguent, que les plaisirs le lassent, que les sciences le confondent et irritent sa curiosité, loin de la satisfaire ; que la réputation le gêne et l'embarrasse, que tout cela ensemble ne peut remplir l'immensité de son cœur, et lui laisse encore quelque chose à désirer ? Tous les autres êtres, contents de leur destination, paraissent heureux à leur manière, dans la situation où l'auteur de la nature les a placés. Les astres, tranquilles dans le firmament, ne quittent pas leur séjour pour aller éclairer une autre terre ; la terre, réglée dans ses mouvements, ne s'élanche pas en haut pour aller prendre leur place ; les animaux rampent dans les campagnes, sans envier la destinée de l'homme qui habite les villes et les palais somptueux ; les oiseaux se réjouissent dans les airs, sans penser s'il y a des créatures plus heureuses qu'eux sur la terre. Tout est heureux, pour ainsi dire, tout est à sa place dans la nature ; l'homme seul est inquiet, mécontent, l'homme seul est en proie à ses désirs, se laisse déchirer par des craintes, trouve son supplice dans ses espérances, devient triste et malheureux au milieu de ses plaisirs ; l'homme seul ne rencontre rien ici-bas où son cœur puisse se fixer. D'où vient cela ? O homme ! ne serait-ce point parce que vous êtes ici-bas déplacé ; que vous êtes fait pour le ciel ; que votre cœur est plus grand que le monde, que la terre n'est pas votre patrie, et que tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien pour vous ? (MASSILLON.)

### IV. LA PRIÈRE.

Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger, et votre âme plus contente ?

La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure : elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

Que faites-vous sur la terre, et n'avez-

vous rien à demander à celui qui vous y a mis ?

Vous êtes un voyageur qui cherchez la patrie. Ne marchez point la tête baissée ; il faut lever les yeux pour reconnaître sa route. Votre patrie, c'est le ciel ; est-ce que nul désir ne vous presse ? ou ce désir est-il muet ?

Il en est qui disent : A quoi bon prier ? Dieu est trop au-dessus de nous pour écouter de si chétives créatures. Et qui donc a fait ces créatures chétives, qui leur a donné le sentiment et la pensée et la parole, si ce n'est Dieu ? Et s'il a été si bon envers elles, était-ce pour les délaissier ensuite et les repousser loin de lui ? En vérité, je vous le dis, quiconque dit dans son cœur que Dieu méprise ses œuvres, blasphème Dieu.

V. LA PRIÈRE. (*Suite.*)

Il en est d'autres qui disent : A quoi bon prier ? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont nous avons besoin ? Dieu sait mieux que vous ce dont vous avez besoin, et c'est pour cela qu'il veut que vous le lui demandiez ; car prier Dieu, c'est posséder Dieu.

Le père connaît les besoins de son fils ; faut-il à cause de cela que le fils n'ait jamais une parole de demande et d'actions de grâces pour son père ?

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent, ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Ces cris sont la prière qu'ils adressent à Dieu, et Dieu les écoute. L'homme serait-il donc dans la création le seul être dont la voix ne dût jamais monter à l'oreille du Créateur !

Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit leurs tiges flétries pencher vers la terre ; mais humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur, relèvent leur tête languissante. Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme, et

la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit. (LAMENNAIS.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Le Thermodon a vu *soir* autrefois  
Des ruines au trône des rois.

(MALHERBE.)

Qu'il est heureux, sur le *soir*, de n'avoir point à faire de tristes réflexions sur l'emploi de la journée ! (VERNIER.)

Un mauvais *sol* est celui qui ne contient pas ou presque pas de terreau, et qui est trop sec ou trop humide.

(DE MOROG.)

Le *sol* est la cinquième note de la gamme d'*ut*.

(BESCHERELLE.)

Il y a dans cette ferme quatre-vingt-dix arpents en tout ; c'est trente arpents par *sole*.

(ACAULÉMIE.)

La *sole* commune est un poisson d'un fort bon goût, dont la chair est délicate et recherchée.

(BESCHERELLE.)

Le *saule* pleureur ou *saule* de Babylone, originaire de l'Orient, croît sur les *sols* gras et humides.

(BESCHERELLE.)

Tout s'anime à sa voix ; le monde, en sa pré-

[sence ;

Semble se réveiller du *sommeil* de l'enfance.

(DESMONTIER.)

Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur *som-*

(meille :

Pécheurs, disparaissez ; le Seigneur se réveille

(RACINE.)

Lui qui connaît sa dupe et qui sait en jouir,  
Par cent dehors fardés à l'art de l'éblouir ;  
Son cagotisme en tire à toute heure des *sommes*,  
Et prend droit de gloser sur tous tant que

[nous sommes.

(MOLIÈRE.)

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon  
Et reprenez vos cent écus.

[somme,

(LA FONTAINE.)

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous

[somme,

Le nom que dans la cour vous avez d'honnête

[homme.

(MOLIÈRE.)

Les ambitieux ne parviennent au *sommet* des grandeurs que pour tomber plus bas.  
(JONDOT.)

On *sommait* le seigneur devant bonnes gens, et on le faisait *sommer* par le souverain, dont on devait avoir permission.  
(MONTESQUIEU.)

La ballade, à mon goût, est une chose fade ;  
Ce n'en est plus la mode, elle sent *son* vieux  
[temps.  
(MOLIÈRE.)

Le porc à s'engraisser coûtera peu de *son*.....  
(LA FONTAINE.)

Les monts ont prolongé le lugubre murmure  
Dont le *son* lent et sourd attriste la nature.  
(SAINT-LAMBERT.)

Ces grands exemples ne *sont* plus de nos mœurs.  
(MASSILLON.)

Il ne faut pas toujours laisser tomber la *sonde* dans les abîmes du cœur humain.  
(CHATEAUBRIAND.)

Il voyage par toute la nature, et *sonde* lui-même la profondeur des fleuves et des mers.

Un *sonnet* sans défaut vaut seul un long poème.  
(BOILEAU.)

Si l'on parle de nous, rendez-nous témoignage  
Que tous deux, sans pâlir, nous avons écouté  
Cette heure qui, pour nous, *sonnait* l'éternité.  
(V. HUGO.)

Un *sou*, quand il est assuré,  
Vaut mieux que cinq en espérance.  
(LA FONTAINE.)

Enfin il entra dans sa bourgade, *soûlé* de carnage et chargé des dépouilles du monde.  
(P. DE ST-VICTOR.)

Nous étions *sous* la servitude et la malédiction, et il vient rompre nos chaînes et nous mettre en liberté.

(MASSILLON.)  
J.-O. C.

### PHRASES A CORRIGER.

1. Si le caprice le prend de modeler en biscuit ou en porcelaine de Saxe un berger ou une bergère rococo enguirlandés de fleurs, certes, il ne se gêne pas.

2. Puis une obscurité subite sous les douces lueurs du crépuscule et, dans les nuits parfois lucides, des étoiles qui ressemblent à de froides pointes d'acier clouées au firmament.

3. La musique est mystérieuse, voilée, disons même occulte ; ses secrets et ses principes ne sont pénétrables à d'autres yeux qu'à ceux des initiés.

4. Ce qu'il faudrait, c'est qu'au sein de la commission on manifestât d'une manière irrévocable les tendances qu'on s'est plu à signaler, avant qu'elles n'aient été exprimées.

5. Ayant déferé à son désir, il vint à nous et nous fit quelques passes sur les jambes ; instantanément nous n'eûmes plus l'usage de ces membres.

6. Je profitai de cet instant d'enthousiasme pour gagner la rue Saint-Denis, où je rencontrai près celle Greneta les gendarmes du poste de la Halle, qui avaient été désarmés.

7. Il se hâte de repartir pour Salon avant la mort de Henri II, qu'on dit qu'il avait prédite aussi bien que les troubles qui la suivirent.

8. Ils ajoutent qu'aujourd'hui il est préférable de courir les chances de la maladie que d'infuser des matières morbides dans des veines pures et saines.

9. Emportée par la grandeur de la situation, Melle P. s'est laissé aller à son propre élan et à ses propres larmes.

10. Mais le public lettré qui suit assidûment ces pacifiques tournois oratoires s'attend à autre chose qu'à de consciencieux éloges biographiques.

11. Il est seulement triste de voir dans quel état ils ont mis le chemin de fer que nous côtoyons ; pas une station, pas un pont n'a été respecté, les fils du télégraphe sont coupés entre chaque poteau.

12. Après, il lui faudra de toute nécessité déterrer un chef-d'œuvre—un drame à tout casser— ou une comédie qui fasse

couler des larmes à un trimestre de spectateurs.

CORRECTIONS.

1. Si le caprice *lui* prend de modeler....
- 2.....dans les nuits parfois *claires*.....
- 3 .....à d'autres yeux *que* ceux des initiés.....
- 4..... avant qu'elles *n'eussent* été exprimées.
5. *Quand nous eûmes* déferé à son désir, il vint; ou: ayant déferé à son désir, nous le *vîmes* venir à nous.....
- 6.....où je rencontraï près celle de Greneta.....
- 7 .....qu'on le *dit* avoir prédite aussi bien.....
- 8..... il est préférable de courir les chances de la maladie *plutôt* que d'infuser.....
- 9.....Melle P. s'est *laissée* aller à son propre élan.....
- 10 .....s'attend à autre chose que de consciencieux éloges.....
- 11.....les fils télégraphiques sont coupés entre *tous* les poteaux.
- 12.....qui fasse, pendant *trois* mois, couler des larmes *aux* spectateurs.

(Extrait du *Courrier de Vauge'as.*)

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Trois pièces d'étoffe mesurent: la première  $20\frac{1}{4}$  verges, la seconde  $18\frac{3}{8}$  verges, et la troisième 20 verges. On vend, à 40 centins la verge, les  $\frac{2}{3}$  de la première, les  $\frac{3}{4}$  de la seconde, et une certaine partie de la troisième. Le montant de ces trois ventes s'élève à \$13.05 $\frac{1}{4}$ . Quelle fraction de la dernière pièce a-t-on vendue ?

Réponse:  $\frac{3}{8}$ .

Solution :

$20\frac{1}{4} \times \frac{2}{3} = 13$  verges  $\frac{5}{6}$ , fraction de la 1re pièce qu'on a vendue;

$18\frac{3}{8} \times \frac{3}{4} = 11$  verges  $\frac{3}{8}$  fraction de la 2e pièce qu'on a vendue;

$.40 \times 13\frac{5}{6} = \$4.53\frac{1}{3}$ , produit de la 1re vente;  
 $.40 \times 11\frac{3}{8} = \$5.52$ , produit de la 2e vente;  
 $\$4.53\frac{1}{3} + \$5.52 = \$10.05\frac{1}{3}$ , produit des deux ventes;

$\$13.05\frac{1}{4} - \$10.05\frac{1}{3} = \$3.00$ , produit de la 3e vente;

$\frac{300}{40} = \frac{30}{4} = 7\frac{1}{2}$  verges = ce qu'on a vendu de la 3e pièce ;

$\frac{7\frac{1}{2}}{20} = \frac{15}{40} = \frac{3}{8}$ , fraction demandée.

II. Le conseil municipal de C. met au concours le transport de 936 m<sup>3</sup> de matériaux. Un charretier qui se propose de soumissionner pour ce travail calcule qu'il pourra faire 8 voyages par jour avec son attelage et transporter 0m, 450 dm<sup>3</sup> par voyage. Quel prix doit-il demander par mètre cube pour gagner fr. 9 par jour? Combien lui faudra-t-il de jours pour transporter ces matériaux ?

Réponse : 1° fr. 2,50 par m<sup>3</sup>; 2° 260 jours.

Solution :

$.450 \times 8 = 3.6$  = la quantité de matériaux que transportera le charretier dans une journée ;

$\frac{936}{3.6} = 260$  jours ;

$\frac{\text{Fr. } 9}{3.6} = \text{fr. } 2.50$  = le prix de transport

d'un mètre cube.

III. Un réservoir est rempli aux  $\frac{4}{5}$ . On le vide au moyen d'une pompe qui enlève 11 $\frac{1}{2}$  litres par seconde, et au bout de 2 $\frac{1}{3}$  heures le volume d'eau a diminué de ses  $\frac{1}{11}$ . Quelle est, en hectolitres, la contenance du réservoir ?

Réponse : 3665.82  $\frac{1}{11}$ .

Solution :

$11\frac{1}{2} \times 60 = 668\frac{1}{2}$  litres = ce que la pompe enlève par minute ;

$668\frac{1}{2} \times 60 = 40114\frac{1}{2}$  litres = ce qu'elle enlève par heure ;

$40114\frac{1}{2} \times 2\frac{1}{3} = 83314\frac{2}{3}$  litres = ce qu'elle a enlevé en 2 h.  $\frac{1}{3}$  ;

$\frac{5}{8} \times \frac{4}{17} = \frac{20}{136} = \frac{5}{34}$  = la fraction de la contenance du réservoir que la pompe a enlevée en 2 h.  $\frac{1}{3}$ . Or  $\frac{5}{34} = 83314\frac{2}{34}$  litres : donc la contenance égale =

$$\frac{83314\frac{2}{34} \times 22}{5} = \frac{1832914\frac{2}{34}}{5} = 366582\frac{2}{34}$$

litres, ou 3665 h.  $82\frac{2}{34}$  l.

IV. Le 1er mai 1881, une personne avait emprunté une somme de \$2000 au taux de  $4\frac{1}{2}\%$ , avec la faculté de rembourser par acomptes successifs. Le 30 juin 1881, elle a payé un acompte de \$300; le 20 septembre un second acompte de \$600; le 31 décembre 1881, un troisième de \$500; et le 30 juin 1882, elle rembourse le reste ainsi que les intérêts. Combien a-t-elle dû donner à cette dernière date (mois à 30 jours)?

Réponse : \$659,25.

Solution :

L'intérêt de \$2000 à  $4\frac{1}{2}\%$  par an, pendant 2 mois =

$$\frac{2000 \times 4\frac{1}{2} \times 2}{100 \times 12} = \frac{90}{6} = \frac{30}{2} = \$15;$$

L'intérêt de \$1700 au même taux, pendant 2 mois  $\frac{2}{3}$  =

$$\frac{1700 \times 4\frac{1}{2} \times 2\frac{2}{3}}{100 \times 12} = \frac{17 \times 4\frac{1}{2} \times 2\frac{2}{3}}{12} = \frac{204}{12} = \$17;$$

L'intérêt de \$1100 au même taux, pendant 3 mois  $\frac{1}{2}$  =

$$\frac{1100 \times 4\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}}{100 \times 12} = \frac{11 \times 4\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}}{12} = \frac{165}{12} = \$13.75;$$

L'intérêt de \$600 au même taux, pendant 6 mois =

$$\frac{600 \times 4\frac{1}{2}}{100 \times 2} = 3 \times 4\frac{1}{2} = \$13.50 :$$

D'où \$600 + \$15 + \$17 + \$13.75 + \$13.50 = \$659,25, somme cherchée.

V. Un industriel prend un comptable auquel il promet \$600 par an et le logement. Au bout de 7 mois, le comptable, devenu malade, doit être remplacé. Il reçoit \$260, et on l'autorise à achever l'année dans son logement. A combien celui-ci est-il évalué?

Réponse : \$216.

Solution :

Pour 12 mois, on promet \$600 et le logement;

Pour 7 mois, on donne \$260 et le logement;

Pour les 5 mois restants, on devrait, par conséquent, donner \$340 en argent :

Et, pour 1 mois,  $\frac{340}{5} = \$68$  en argent ;

Pour 7 mois, on devrait donner  $\$68 \times 7 = \$476$  en argent.

Or, pour 7 mois, on a donné \$260 et le logement :

Le logement est donc évalué à  $\$476 - \$260 = \$216$ .

J.-O. C.

## TRIBUNE LIBRE.

### Revue des faits scolaires.

La première législature du Nord-Ouest canadien vient d'ouvrir sa seconde session, à Régina. Dans son discours d'ouverture, l'honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, donne, sur la statistique scolaire, quelques chiffres utiles à connaître.

« Grâce, dit-il, à la politique éclairée du gouvernement du Canada, il existe, dans les Territoires, 164 écoles, dirigées par 183 professeurs, et fréquentées par 4,574 élèves. L'augmentation en 1888 a été de 20 écoles, et de 240 enfants. En 1889, elle a été de 33 écoles et de 1,121 élèves.

« Des écoles supérieures ont été établies à Régina et à Calgary, sous le nom d'Écoles d'union, et l'on nous déclare que les Territoires jouissent d'un système d'éducation publique qui n'est surpassé nulle part ailleurs.»

En citant ces paroles du lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, nous devons ajouter que la guerre continue contre l'emploi de la langue française parallèlement à celui de la langue anglaise.

Et toutefois, le journal officiel local, qui avait juré, paraît-il, de ne plus rien imprimer en français, a bien dû reproduire dans les deux langues certains documents donnés par la *Gazette Officielle* d'Ottawa.

\*\*\*

Le *Journal de Genève*, quoiqu'il soit protestant, publie un article fort sensé sur la tendance qui se manifeste en France, pour écarter des écoles toute influence religieuse. Il est vrai que l'auteur de l'article se montre partisan de l'école dite neutre; mais à part cette concession déplorable, voici des réflexions fort dignes d'attention.

“Ce qui paralyse l'action et le développement de l'enseignement moral à l'école primaire, c'est qu'on l'a séparé de son principe religieux, qui seul l'anime, l'échauffe et le fait vivre..... C'est un grand malheur que le mot “laïque” soit devenu en France synonyme d'“irréligieux.”

“La conséquence, c'est que l'instituteur se demande s'il a le droit de parler de Dieu, de la vie future, de l'Évangile. —A Paris, le conseil municipal le lui a brutalement interdit. En province, les programmes renferment bien les notions de Dieu, mais à la fin seulement, comme postulat et couronnement de la morale; non comme principe, racine vivante de la vie spirituelle, et force morale toujours présente, mobile perpétuel dans l'âme de l'enfant.

“... Autant il est facile de faire de la morale avec le mobile religieux, autant la tâche devient ingrate sans ce secours... Le patriotisme ne suffit pas à tout ni à tous.

“Les instituteurs seront-ils, à l'avenir, de meilleurs éducateurs que par le passé? Ce n'est pas tout à fait certain. Je crains que la morale qu'on leur inculque dans les écoles normales ne soit aussi impuissante sur eux, que la leur l'est aujourd'hui sur l'âme de leurs élèves.

“Il faudrait avoir le courage de faire une seconde réforme: d'appeler, à des heures marquées, les ministres de la religion dans l'école même. On associerait ainsi l'action des pasteurs à celle des maîtres, et l'on fortifierait l'une par l'autre.

“Rien n'est plus mauvais pour un pays, que la discorde entre la religion et la morale, qui sévit en France de nos jours.”

Cette dernière pensée de l'écrivain protestant autorise, une fois de plus, les Canadiens à se féliciter de la loi scolaire qui les régit, et qui donne à l'influence religieuse une si grande importance dans le régime des écoles.

Dans son discours de réouverture du collège de Manitoba, le professeur King a déclaré qu'il préfère le système actuel à des écoles sans Dieu.

\*\*\*

Dans le grand-duché de Bade, qui fait partie de l'empire d'Allemagne, les deux tiers de la population sont catholiques; mais les influences gouvernementales se ressentent des idées qui courent, et nous citerons surtout ici ce qui se rattache à la question des écoles.

La loi de 1870 impose l'inconfessionnalité à tous les établissements d'instruction secondaire; celle de 1876 attribuée à l'Etat toutes les écoles primaires, et les transforme en écoles mixtes, qu'on regarde comme le fléau de la religion en Allemagne. L'Etat s'est donc emparé de tous les établissements d'instruction, et leur a imprimé le cachet de l'indifférentisme et de l'irréligion.

Beaucoup de ces maisons provenaient de fondations pieuses, et appartenaient à l'Eglise. Une loi du 5 mai 1870 adjuge à l'Etat toutes ces fondations, et refuse à l'Eglise le droit d'acquérir un nouveau patrimoine scolaire. Chose monstrueuse: à l'université de Fribourg, qui, par sa fondation et son origine, est un institut catholique, il n'y a, en dehors de la Fa-

culté de Théologie, pas un seul professeur catholique !

Une lettre du 13 octobre dernier, qui donne ces tristes détails, affirme heureusement que le catholicisme se réveille de toutes parts dans le sud de l'empire d'Allemagne : le succès du congrès catholique de Munich a prouvé que la vie religieuse s'est ravivée, au souffle puissant venu de Rome.

\* \* \*

Le jeudi, 10 octobre 1889, a eu lieu à Ottawa l'inauguration solennelle de l'université catholique de la province d'Ontario, qui a été canoniquement érigée par l'autorité du pape Léon XIII. La journée a été belle, quoique un peu fraîche ; les cérémonies ont été splendides, principalement à l'église. Malheureusement, à l'issue du banquet du soir, la mort presque subite de l'honorable juge Olivier qui avait été l'un des orateurs du jour, vint jeter une note de deuil sur les fêtes qui venaient de se succéder.

\* \* \*

A Montréal, on regarde comme complètement accomplie l'union de l'école de médecine Victoria avec l'école de médecine de la succursale de l'université Laval. Cette union assure un bel avenir à la branche médicale pour les étudiants catholiques de Montréal.

Les habitants de l'Irlande ont quelque espoir de pouvoir établir à Dublin une université catholique qui recevrait de l'Etat une subvention pécuniaire.

L'université catholique de Louvain (Belgique) a ouvert solennellement son année académique le 16 octobre dernier.

A. M.

#### Revue scientifique.

On a dit bien souvent, et non sans raison, que ce qui ruine les nations européennes, même en pleine paix, c'est la guerre ou plutôt la préparation à la guerre. Mais avec les progrès continus de la

physique, de la chimie et de la balistique, on n'a pas le temps d'effectuer le renouvellement d'un armement, que déjà de nouveaux engins de destruction viennent au jour, et l'armement total est à recommencer.

Aussi bien, il est bon de le remarquer : de tous les arts qui font l'objet de l'activité humaine, celui dans lequel les progrès sont les plus rapides et les plus considérables, c'est l'art de détruire ses semblables.

Après avoir inventé des armes si puissantes et si redoutables, voici qu'on nous menace maintenant d'un projectile à réaction ou à double effet : il s'agit d'un boulet en forme de disque ou de lentille, qui aurait une portée beaucoup plus grande qu'un obus ordinaire, et qui, après avoir passé par-dessus les défenseurs d'un ouvrage militaire, pourrait revenir frapper par derrière ceux qui ne pouvaient être visés par devant.

“ Plus légers que les obus. actuels, dit le *Figaro*, les projectiles discoïdes éprouvent une énorme résistance en parcourant les couches d'air, mais aussi leur peu de poids leur assure une vitesse initiale extraordinaire.

“ Le capitaine Chapel (l'inventeur) s'inquiète peu de ces détails, et prétend même que ses boulets se présentant par leur tranche lenticulaire, “ pour peu que “ l'axe de rotation soit tenu dans le plan “ de la direction d'impulsion, il arrivera “ à accentuer à *volonté* leur mouvement “ rétrograde.”

“ Il faut avouer que, jusqu'à présent, les essais ont confirmé ses théories, puisque—bien que les résultats ne soient pas *entièrement* satisfaisants—il est d'ores et déjà prouvé :

“ 1° Que les projectiles discoïdes possèdent une justesse et une efficacité sérieuses ;

“ 2° Qu'ils rendraient inutiles les tranchées-abris exécutées par les troupes en campagne ;

“ 3° Que, même abrités derrière un fort blindage, les ennemis seraient décimés par les boulets du capitaine Chapel, qui leur feraient éclater la mitraille *dans le dos*.”

“ Une fois l'invention sortie de l'ère des tâtonnements et des perfectionnements où elle gît encore, quels changements s'opéreront dans la tactique moderne ? ”

On va être au guet, maintenant, pour avoir des nouvelles de cette invention aussi bizarre qu'inattendue.

\* \*

Le *Globe*, de Londres, se félicite de la constitution définitive de la “ Compagnie britannique Sud-Africaine,” dont le but est de développer la civilisation dans la magnifique contrée située au nord-ouest du Transwaal.

La nouvelle compagnie commerciale a choisi, comme sphère d'activité, les vastes territoires situés entre le Limpopo et le Zambèse, et n'ayant d'autres limites à l'ouest que l'océan Atlantique. La superficie totale est triple de celle du Royaume-Uni.

L'association repose sur une base purement commerciale, tout comme la Compagnie des Indes orientales ; mais le gouvernement s'est réservé des pouvoirs très étendus de contrôle et de surveillance, de manière à garantir suffisamment les droits des indigènes. C'est donc pour l'Angleterre un nouveau pays de protectorat, qui touche au nord les possessions portugaises.

\* \*

Pour assurer l'avenir des œuvres nombreuses dont il a la charge, le cardinal Lavigerle, archevêque d'Alger, a eu la pensée de s'adresser à la grande nourricière du genre humain, c'est-à-dire à la terre, fécondée par le travail.

Il a donc acheté, en Tunisie, des terres d'une étendue considérable qui étaient

en friche, et que ses missionnaires ont mises en culture ; ils y ont planté des cépages de vignes soigneusement choisis en Espagne, principalement parmi les muscats de Malaga.

Or les produits de cette culture sont merveilleux, et le *vin de Carthage* était déjà fort apprécié sur les tables les plus délicates, lorsque le jury de l'Exposition universelle est venu consacrer sa renommée, en lui accordant un grand prix.

\* \* \*

Le *Cosmos* publie un article intéressant sur l'introduction de corps vélocipédiques dans l'armée anglaise, pour aider ou pour remplacer au besoin, dans les limites du possible, soit la cavalerie, soit l'infanterie montée.

Déjà, en 1885, les vélocipédistes avaient paru aux manœuvres en qualité d'éclairés. En 1887, ils furent employés comme combattants, sous la conduite du colonel Stracey, de la garde écossaise, et du lieutenant-colonel Savile, professeur de tactique. Aux manœuvres de 1888, les cyclistes entrèrent dans leur rôle de combattants sous la forme d'une arrière-garde supposée en retraite, faisant tête à une avant-garde d'armée victorieuse. Au mois d'août 1889, par une grande obscurité et sous une pluie battante, le corps des cyclistes opéra une marche de nuit de 30 milles, et put néanmoins, après quelques heures de repos, reprendre le service de jour et la marche en avant, qui se prolongea jusqu'au soir. Il est bien probable qu'aucun corps de troupe montée n'eût pu en faire autant. Il y a donc, dans les essais tentés, de grandes promesses d'avenir.

A. M.

## LECTURE POUR TOUS.

## La Sœur de charité.

Au soin de l'indigent humblement asservie,  
 Elle passe, étrangère aux douceurs de la vie,  
 En semant les bienfaits partout sur son chemin.  
 Sa vie est une aumône offerte au genre humain.  
 Et lorsqu'elle a rempli sa mission pieuse,  
 Sans terreur, elle attend le signal du trépas...  
 Son regard est serein, sa bouche est radieuse...  
 Une forme mystique aux célestes appas  
 Est là qui la contemple et sur elle s'incline,  
 Souriante et parlant une langue divine.  
 Cette voix aux accents d'ineffable douceur  
 A déjà, maintes fois, résonné dans son cœur...  
 Ce ravissant sourire... Oui! jadis, dans un rêve...  
 Une femme!... C'est elle... Ah!... Son rêve s'a-  
 [chève l...  
 L'enfant rejoint sa mère... et la Reine du ciel  
 Dépose encore une âme aux pieds de l'Éternel.

F. G. MARCHAND.

## Cantique à sainte Cécile.

## REFRAIN :

Au milieu des accords de céleste euphonie,  
 Chantez votre Jésus, Reine de l'harmonie,  
 Patronne vénérée en ce jour solennel.  
 Sous le souffle divin que nos âmes vibrantes,  
 Pareilles à la lyre aux cordes frémissantes,  
 Répètent après vous cet hymne à l'Éternel.

## I

Je vous donne à jamais, ô l'époux de mon âme,  
 Le blanc lis et la rose aux pétales de flamme,  
 Que, dès mes premiers ans, je cultive en mon  
 [cœur.

Contre l'ardent soleil et la triste froidure,  
 Pour sauver de ces fleurs la brillante parure,  
 Envoyez, doux Jésus, votre ange protecteur.

## II

Mon cher Valérien, — m'abritant sous ses ailes,  
 Un ange illuminé des splendeurs éternelles  
 Veille, toujours constant, debout à mon côté.  
 Malheur au téméraire, imprudent sacrilège,  
 Qui voudrait, méprisant l'ami qui me protège,  
 Ternir de ma vertu l'angélique beauté.

## III

Gloire au Seigneur Jésus! dans les eaux du bap-  
 [tême

L'infidèle a lavé le honteux anathème  
 Qu'une tache coupable imprimait à son front.  
 Valérien, là-haut, au séraphique empire  
 Je te vois ravonnant de l'éclat du martyre,  
 Empourpré de ton sang virginal et fécond.

## IV

Pourquoi quand la couronne au ciel est déjà  
 [prête,  
 Brandissant ton épée au-dessus de ma tête,  
 As-tu frappé, licteur, des coups mal assurés?  
 Romps le faible lien qui te retient encore,  
 Mon âme; et t'envolant vers l'immortelle aurore,  
 Va chanter de Jésus les charmes adorés.

J.-BTE PROULX.

## Sur les instants qu'on peut donner aux études.

On se demande souvent: Où prendre  
 le temps que l'on pourra consacrer aux  
 études? " *Nous n'avons pas le temps,*" se  
 disent mille personnes qui reconnaissent  
 l'utilité de la science, et qui, pourtant, ne  
 s'occupent point de diminuer leur igno-  
 rance.

Que l'on ne se fasse pas d'illusion.  
 Ceux qui disent ainsi: " Je n'ai pas le  
 temps," lorsqu'ils reconnaissent l'utilité  
 de la science, sont ceux qui méconnaissent  
 l'utilité de la science lorsqu'ils sont  
 forcés de convenir que le temps ne leur  
 manque pas.

En général, ce qui manque aux hom-  
 mes, ce n'est ni le temps ni la force  
 physique, bien qu'ils le répètent perpé-  
 tuellement: c'est la *force de volonté*. Ils  
 voudraient bien tous être savants si la  
 science venait d'elle-même. Mais il faut  
 travailler pour l'acquérir, et le travail,  
 on en a peur. On n'en convient pas tou-  
 tefois: il y a plus, souvent on n'en con-  
 vient pas avec soi-même, et pour dissim-  
 uler le mécontentement où l'on est de  
 soi, on va disant, tantôt: " A quoi bon  
 savoir cela? " tantôt: " Il faut si long-  
 temps pour se familiariser avec telle  
 science! je n'ai pas ce temps-là."

Nous sommes d'avis, au contraire, nous,  
 que presque toujours, on a du temps de  
 reste, même pour des études qui ne sont  
 point indispensables, et que l'on peut en  
 quelque sorte tailler du temps dans sa  
 journée, pour peu qu'on en ait la volonté  
 ferme et que l'on y pense toujours. Pres-  
 que toujours, effectivement, à moins que

déjà l'on n'ait fait usage d'une méthode analogue à la nôtre et fort sévère, on pourra :

1° Eviter des pertes de temps complètement gaspillé ;

2° Utiliser des instants qui semblent déjà avoir un emploi.

*Eviter les pertes de temps.* Il y a deux manières principales de perdre le temps : Ne rien faire, et faire des riens. 1° Ne rien faire, c'est essayer d'une chose, puis d'une autre ; aller et venir dans sa propre maison par désœuvrement, par ennui profond, ennui qui, quelquefois, arrive à tel point qu'on ne se dissimule plus qu'on perd le temps, qu'on est enchanté de la plus sottise qui vienne faire diversion, qu'on cherche quelque occasion futile qui aide à le tuer. 2° Faire des riens, c'est jouer plus longtemps et plus souvent qu'il ne faut, se livrer à la promenade, à la société plus que de raison, prolonger des conversations qui ne roulent sur rien d'important ou d'instructif, tenir des correspondances inutiles, etc. Quel'on se surveille secrètement ; que l'on s'interdise les choses inutiles ; et que les choses utiles elles-mêmes, on ne se les permette que tant qu'elles sont utiles, et pas une minute au delà ; on retrouvera bientôt une heure ou deux par jour, et peut-être davantage. Pour faciliter ce travail, nous ajouterons que la lère espèce de perte de temps, le *ne rien faire*, affecte deux formes principales, l'une perdre le temps en masse, par heures, par demi-journées ; l'autre laisse couler des dix minutes, des quarts d'heure dans l'oisiveté. Ces deux formes sont également funestes. Mais la 2me peut-être est plus dangereuse que la première ; car l'on ne s'aperçoit pas de la perte que l'on fait, on est loin d'en soupçonner l'étendue, on ne suppose pas, ce qui est pourtant la vérité, qu'elle se renouvelle souvent plusieurs fois par jour, et qu'une cinquantaine de quarts d'heure ainsi perdus par mois (ce qui est peu dire), c'est

un intervalle de 25 heures non seulement astronomiques, mais encore économiques (c'est-à-dire qui toutes pourraient avoir un emploi autre que le sommeil, la toilette ou les repas). Ces quarts d'heure perdus sont ceux qui séparent un travail d'avec un travail, ou d'avec un repos, ou d'avec une course, etc. Comme naturellement il faut du temps pour passer d'une occupation à une autre, on se dit que le quart d'heure qu'on a de libre sera presque totalement absorbé par les mesures à l'aide desquelles s'opérera le changement de travail, et qu'en conséquence ce n'est pas la peine de prendre ces mesures. Il serait facile pourtant, avec un peu d'attention, d'éviter l'inconvénient duquel on se plaint. Que ces instants soient consacrés à des lectures, et qu'on ait l'attention de laisser le livre ouvert ou marqué soit par un signet, soit autrement. Il est vingt manières d'arriver à ce résultat : n'en indiquons qu'une. En quittant un ouvrage de géométrie, par exemple, on replie le bout de la planche de laquelle on se sert entre les deux pages qu'on est en train de lire. Rien n'empêche de procéder d'une façon analogue, même pour des travaux autres qu'une lecture. On peut avoir sur une table particulière (le pupitre à écrire debout est généralement propre à cela) le travail tout prêt pour les instants dont il s'agit, travail auquel on se met et qu'on abandonne à volonté. On choisira pour cette espèce de travail volant le plus facile de tous, celui qui exige le moins de suite dans les idées. On ne se figure point combien on gagnera ainsi de temps. Si sur cette table des instants perdus on avait une petite pendule qui permit d'examiner combien l'on a ainsi gagné par jour, par mois, par an, on ne reviendrait pas de son étonnement.

*Utiliser les instants qui semblent déjà avoir un emploi.*

Ces instants sont ceux des courses indispensables, des promenades solitaires,

des attentes soit dans les antichambres, soit ailleurs ; des jours donnés à la toilette, au bain, enfin tous ceux parmi lesquels on est comme physiquement occupé ou empêché de faire autre chose. Mais rien alors n'empêche de penser, et puisque ici nous nous occupons plus spécialement des moyens d'apprendre vite, rien n'empêche de se rappeler. Que l'on passe en revue dans son souvenir ce que l'on a lu le matin, la veille, depuis un temps quelconque ; que tantôt l'on cherche à se rappeler purement et simplement, et tantôt à classer ce qu'on sait. Ces moments pendant lesquels il est impossible de tenir un livre, seront de tous les plus fructueusement employés ; ils nécessitent certaine tension d'esprit qui, lorsqu'elle est couronnée par quelque succès, n'est pas sans charmes ; ils nous donnent la mesure de ce que nous savons en nous avertissant de ce que nous ne savons pas, et en nous préservant à cet égard de l'illusion à laquelle nous entraîne souvent l'habitude de regarder furtivement, involontairement du coin de l'œil le coin du livre où se trouve caché ce que nous sentons ne pas trop bien savoir ; enfin, parfois ils nous font presque découvrir, en nous aidant à retrouver, par l'ensemble de ce que nous nous rappelons, les détails que nous ne nous rappelons pas, détails qui, bien souvent, résultent, soit de ce qui précède, soit de ce qui suit, ou qui s'y rattachent et que l'on peut conclure, comme par exemple de la forme des corps enveloppants, on déduit sans peine celle de l'objet enveloppé.

L'inconvénient unique qui puisse résulter de la méthode que nous indiquons ici, c'est quelque chose qui ressemble à la distraction. Souvent, en effet, on reproche ce défaut aux personnes les plus remarquables de la société, aux penseurs. Nous ne conseillons point à nos lecteurs d'affecter ce défaut pour se donner l'air de métaphysiciens ou de mathématiciens profonds, pas plus que nous ne leur conseil-

lons de mal écrire pour ressembler à Napoléon ou à lord Byron. Nous leur conseillons même d'en éviter la réalité tout aussi bien que l'apparence : il y a temps pour tout en ce monde, et avec un peu de souplesse dans l'esprit, il est facile de revenir en un dixième de seconde, des méditations les plus graves, à ce que l'on vous dit, et d'y répondre juste. Mais si par malheur il arrivait qu'en utilisant ainsi le temps, on devînt distrait, nous regarderions ce malheur comme infiniment moins grand que la perte du temps qu'il fait éviter (1).

#### POSITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La province de Québec est située au centre de la confédération (Dominion) du Canada. Baignée au levant par les eaux de l'Atlantique et traversée dans toute sa longueur par le fleuve Saint-Laurent, elle réunit tous les avantages d'un pays à la fois maritime et continental. Placée dans la zone tempérée, son climat est des plus favorables au développement de l'activité, de l'énergie et de l'industrie des vigoureuses populations qui l'habitent.

Cette province s'étend de l'est à l'ouest entre 57° 50' et 80° 6' de longitude occidentale du méridien de Greenwich, et du sud au nord, entre 52° et 45° de latitude septentrionale.

Elle affecte dans sa configuration la forme irrégulière d'un triangle, ayant sa base au sud-ouest et son sommet dans l'Anse-au-Sablou, à l'entrée intérieure du détroit de Belle-Isle. Sa plus grande longueur, représentée par une ligne tirée de l'embouchure de la rivière Blanche, dans l'extrémité du nord-ouest du lac Témiscamingue, à l'intersection du littor-

(1) Extrait de *l'Art d'étudier avec fruit*, par MM AJASSON DE GRANDSAGNE et MARC-ANTOINE JULIEN.

ral du golfe Saint-Laurent par la limite est, dans l'Anse-au-Sablon, est d'environ treize cent cinquante milles, ou deux mille cinq cent soixante et treize kilomètres. Sa plus grande largeur, mesurée du nord au sud sur une ligne tirée entre les soixante et onzième et soixante et douzième degrés de longitude, est d'à peu près cinq cents milles, ou plus de huit cents kilomètres.

Suivant les conclusions du comité spécial de l'Assemblée législative, quant aux limites nord et nord-ouest, la province de Québec est bornée comme suit :

“ A l'est, au sud-est et au sud, par le golfe Saint-Laurent, la baie des Chaleurs, la rivière Restigouche et la ligne interprovinciale qui la sépare du Nouveau-Brunswick, jusqu'à la rivière Saint-François, puis par la ligne internationale séparant le Canada et les Etats-Unis jusqu'à la rivière Hall ; de là, par le 45e degré de latitude nord, jusqu'à son intersection avec la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent, à la pointe Saint-Régis ; au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest, par le milieu du fleuve Saint-Laurent, depuis la pointe Saint-Régis jusqu'à la Pointe-à-Beudet ; de là, par la ligne interprovinciale qui la sépare de la province d'Ontario, jusqu'à la pointe Fortune, sur l'Outaouais ; puis par le milieu de la rivière Outaouais et du lac Témiscamingue, jusqu'à l'extrémité nord de ce lac ; de là, par une ligne méridienne jusqu'à la baie James ; au nord-ouest, au nord et au nord-est, par la baie James jusqu'à l'embouchure de la rivière East-Main, par la rive droite de cette rivière, de son embouchure à sa source ; de là, par une ligne allant vers le nord-est frapper les eaux les plus septentrionales du grand fleuve des Esquimaux, puis par la rive gauche de ce fleuve, la rive nord de la baie du Rigolet (Hamilton's Inlet), le méridien le plus oriental des sources de la rivière Saint-Paul, ou petite rivière Esquimaux ; par la rive gauche de

cette rivière, jusqu'au 52e degré de latitude nord ; par ce degré jusqu'au méridien de l'anse au Blanc-Sablon ; puis par ce dernier méridien du 52e degré de latitude jusqu'au golfe Saint-Laurent.”

Appartiennent aussi à la province de Québec les îles d'Anticosti, Brion et aux Oiseaux, ainsi que celle de la Madeleine et toutes les îles situées près de la Gaspésie et du littoral nord du golfe Saint-Laurent, jusqu'à l'anse au Blanc-Sablon.

Ces limites comprennent le territoire actuel et celui réclamé par la province, suivant les conclusions du rapport du comité spécial de 1886. Sa superficie est de 116,331 milles carrés, ou 74, 579, 840 acres.

Si l'on tient compte des sinuosités que présentent ses contours, le périmètre de de la province de Québec, dans ses limites actuelles, est d'environ 3,000 milles, ou 4,828 kilomètres, dont 740 milles, ou 1,190 kilomètres, de frontière maritime, et 2,260 milles, ou 3,638 kilomètres, de frontière terrestre.

Le développement des côtes maritimes est beaucoup plus considérable que ne paraissent l'indiquer ces computations. En tant que côtes maritimes, les rives du golfe et du fleuve Saint-Laurent, depuis la ligne reliant la baie des Loups au cap Rosier, jusqu'à Québec, doivent entrer en ligne de compte, puisque sur toute cette distance la navigation océanique se fait comme en pleine mer. On peut donc ajouter 750 milles, ou 1,206 kilomètres, pour la distance entre la baie des Loups et Québec, sur la rive nord, et 400 milles, ou 644 kilomètres, pour la distance entre le cap Rosier et Québec, sur la rive sud, ce qui donne pour l'intérieur un développement de côtes maritimes formant 1,150 milles, ou 1,850 kilomètres. En ajoutant ce nombre à celui des côtes maritimes faisant frontière, on trouve un total

de 2,590 milles, ou 3,040 kilomètres. (*Esquisse générale de la province de Québec*, par l'honorable HONORÉ MERCIER.)

### ECONOMIE RURALE.

#### Soins à donner aux moutons en hiver.

Quelques froid qu'il fasse, on pourra toujours, sans inconvénient, faire sortir les bêtes à laine pendant quelques heures de la journée, pourvu que l'air soit sec. Ce qui leur est nuisible, ce n'est pas le froid, contre lequel les garantit leur épaisse toison, c'est l'humidité du sol et de l'atmosphère. Aussi, pendant le dégel, serait-il prudent de les laisser à la bergerie. "Le grand hiver, disent les bergers, n'est pas l'hiver des moutons;" en effet, pour eux, le véritable hiver, le temps de la souffrance, est le mois où la température commence à se détendre, et où l'air se charge de vapeurs. La neige ne doit pas effrayer le berger, même s'il voit ses moutons en manger; les expériences de Daubenton prouvent qu'elle ne leur est pas nuisible.

En hiver, plus peut-être qu'en été, il est important de laisser toujours à la disposition des moutons du sel, soit en blocs soit dans de petits sacs de toile que l'on suspend à l'extrémité du râtelier. Les moutons vont les lécher, et prennent ainsi la quantité de cette substance qui leur est nécessaire; outre ses propriétés toniques, le sel a l'avantage d'exciter l'appétit et de rendre les aliments plus digestifs. Les bergers allemands ont l'habitude de l'employer en poudre; ils en répandent deux fois par semaine une certaine quantité dans les mangeoires, le soir, au moment où ils font rentrer les moutons, puis ils laissent ceux-ci sans boire jusqu'au lendemain matin. Nous n'approuverons point cette pratique. Les moutons n'ayant point le sel continuellement à leur disposition, se jettent alors

sur cette friandise avec trop de voracité; les gros poussent les plus faibles et leur volent leur part; il s'ensuit que quelques-uns en mangent trop, et que d'autres n'en ont pas ce qui leur est nécessaire.

Une excellente manière de faire consommer le sel consiste à en saupoudrer les fourrages en les montant en meules ou en les rentrant dans les greniers au moment de la fenaison; on en emploie 3 lbs par 1,000 lbs de fourrage sec. En fermentant, le foin *sue*, comme chacun le sait; l'humidité dissout alors le sel, qui pénètre le foin et le rend plus savoureux; les moutons ne laissent jamais perdre aucune parcelle des fourrages qui ont été préparés par cette méthode.

Le foin qui a contracté quelques mauvaise odeur par son séjour au-dessus des étables est impropre à la nourriture des bêtes à laine, aussi bien que des chevaux, surtout s'il s'y montre des moisissures; dans ce dernier cas, c'est tout au plus si on peut l'utiliser comme litière; quant à l'employer comme aliment, il n'y faut point songer. Enfin, les fourrages *mouillés* et ceux qui ont été *vasés* leur occasionnent des maladies de poitrine, et aussi, dans certains cas, le *chancre à la bouche*. Lorsqu'ils consomment de pareils fourrages, ils sont plus disposés que jamais à contracter toutes sortes de maladies.

Le son est pour les bêtes à laine une fort bonne nourriture; nous l'avons employé avec avantage à leur entretien et à leur engraissement. On l'accuse à tort d'être dépourvu des principes nutritifs, sous prétexte que le peu qu'il en contient n'est dû qu'à la présence de la farine qui y reste attachée, et qui avec les procédés de mouture actuellement en usage, ne s'y trouve qu'à dose homœopathique. L'un des éleveurs les plus distingués, M. Félix Villeroy, a déjà combattu cette idée, qui se fonde sur une base entièrement fautive, à savoir que le son est à peu près exclusivement composé de ligneux. Dans un opuscule du plus haut

intérêt, intitulé : " Recherches sur la valeur nutritive des fourrages et autres substances destinées à l'alimentation des bestiaux", M. Isidore Pierre publie une analyse du son de froment qui est concluante.

En dehors de ses propriétés nutritives, le son a l'avantage de rafraîchir les animaux par son action mécanique.

(Extrait de la *Gazette des Campagnes*.)

VARIÉTÉS.

La nouvelle Chambre en France compte 116 avocats, 92 propriétaires, 57 industriels ou négociants, 48 médecins, 40 journalistes, 41 anciens officiers, 15 docteurs en droit, 15 anciens magistrats, 14 ingénieurs, 12 anciens diplomates, 11 anciens préfets, 11 avoués, 10 financiers, 7 membres de l'administration, 6 armateurs, 6 ouvriers, 5 anciens conseillers d'Etat, 5 anciens professeurs, 5 employés de commerce, 4 pharmaciens, 3 maîtres de forges, 2 académiciens, 2 anciens auditeurs au conseil d'Etat, 2 économistes, 2 généraux, 2 vice-amiraux, 2 entrepreneurs de travaux publics, 1 inspecteur des chemins de fer, 1 évêque, 1 pasteur protestant, 1 entrepositaire de tabac, 1 dentiste, 1 artiste peintre, 1 compositeur de musique, 1 marchand de fromages, 1 vétérinaire, 1 chimiste, 1 dessinateur sur tissus, et 1 typographe.

*Une cathédrale flottante.* — Nos lecteurs savent qu'un évêque du Brésil a transformé un navire en église, et que cette cathédrale flottante remonte ou descend le fleuve des Amazones, s'arrêtant sur tous les points des rives du fleuve habités par les fidèles, pour leur permettre de s'approcher des sacrements.

Le gouvernement moscovite, s'inspirant de cette idée, vient de faire construire un wagon-église et un wagon-école qui circuleront sur la nouvelle ligne ferrée trans-caspienne ; les voitures, parfait-

tement aménagées, voyageront d'un bout de l'année à l'autre sur la voie qui sillonne les steppes turcomanes, s'arrêtant un temps plus ou moins long dans les localités dépourvues de temples et d'écoles. Le wagon-église comporte tout ce qui est nécessaire pour la célébration des offices. Le wagon-école est divisé en plusieurs compartiments : appartement pour le maître, salle d'étude, bibliothèque, etc.

*Le premier téléphone.*—Robert Hooke, savant anglais contemporain de Newton, décrivait ainsi, en 1627, son expérience sur la transmission du son à distance :

" En employant un fil tendu, j'ai pu transmettre instantanément le son avec une vitesse, sinon aussi rapide que celle de la lumière, du moins incomparablement plus grande que celle du son dans l'air. Cette transmission peut être effectuée non seulement avec le fil tendu en ligne droite, mais encore quand ce fil présente plusieurs coudes."

Hooke n'indique pas la façon dont il disposait son appareil ; il ne dit pas non plus si les sons qu'il transmettait ainsi étaient ceux de la voix articulée.

*La grande horloge.* — La plus grande horloge du monde est l'*Horloge du Parlement*, à Londres, placée dans la tour qui porte son nom. Elle présente quatre cadrans dont le diamètre est de 22 pieds anglais. Le balancier a 19 pieds de longueur. A chaque minute, la grande aiguille parcourt plus d'un pied. Le mouvement marche huit jours et demi, environ 200 heures.

Les rouages sont en fonte. Il faut deux heures pour remonter les poids de la sonnerie. La cloche d'heures a deux pieds de hauteur et cinq pieds de diamètre ; elle pèse quatorze tonnes, et le marteau plus de cent livres. Le mécanisme moteur des aiguilles est à remontoir d'égalité. Le système d'éclairage permet, la nuit, de voir l'heure à une grande distance.

Autrefois, la cloche de l'Horloge du

Parlement se faisait entendre la nuit jusqu'aux extrémités de la métropole; mais, aujourd'hui, elle est fêlée.

—La consommation totale du charbon par tout le monde est estimée à plus de 1,000,000 de tonnes à l'heure. De cette quantité environ 240,000 tonnes sont destinées par heure au chauffage des bouilloires de toutes catégories. La production du fer en gueuse en absorbe 100,000 tonnes et celle des autres métaux 10,000 par heure. La moyenne par heure de la consommation du charbon pour le chauffage des maisons, est portée à 200,000, mais le total de la production est estimé à 33 millions de tonnes à l'heure. Ainsi, comme on le voit, le surplus de la production sur la consommation est considérable.

—Suivant une publication sortie du Bureau des statistiques à Berlin, les quatre cinquièmes de la machinerie à vapeur dans le monde date de vingt-cinq ans. La France possède 49,500 bouilloires, 7,000 locomotives, et 1,700 bouilloires à navire; l'Autriche-Hongrie, 12,000 bouilloires et 2,400 locomotives. Aux Etats-Unis, la machinerie à vapeur, sans les locomotives, a la force de 7½ millions de chevaux; en Angleterre, 7 millions; en Allemagne, 4½ millions; en France, 3 millions; en Autriche-Hongrie, 1½ million. Dans le monde entier on compte 105,000 locomotives, de la force de trois millions de chevaux. Les autres machines à vapeur ont la force de 46 millions de chevaux. En machinerie, quand on dit la force d'un cheval-vapeur, cela équivaut à la force de trois chevaux de chair et d'os, et la force d'un cheval ordinaire est équivalente à la force réunie de sept hommes. De tout cela, le Bureau des statistiques à Berlin conclut que la machinerie à vapeur du monde entier fait l'ouvrage d'un milliard d'hommes, ou deux fois la population ouvrière du globe.

—D'après une statistique dressée par le Ministre de l'intérieur en Russie, la

population de ce pays s'élèverait à 110,483,522 habitants.

Il y aurait eu, pendant l'année 1877, 4,884,446 naissances, et 3,283,838 décès.

—Les fermes des Etats-Unis produisent annuellement \$3,700,000,000, dont \$37,000,000, ou 10 pour 100, sont exportés. Les 90 pour 100 restants, sont consommés dans la république, et cela s'élève à plus du double de toutes les importations de l'Angleterre.

—Au 30 juin 1888, il y avait en Canada 540 milles de chemins de fer en construction, sur 15 différentes lignes. Sur ce chiffre, à peu près 150 ont été complétés depuis.

Depuis le commencement de la présente année, il y a eu 374 milles de chemins de fer de construits dans le Dominion, savoir: 127 milles dans Ontario, 103 milles dans le Manitoba, 99 milles dans le Nouveau-Brunswick.

Au premier octobre courant, il y avait 650 milles de chemins de fer en construction au Canada.

#### CHATIMENT.

Bien loin de conseiller qu'on traite durement les enfants, je suis fort porté à croire qu'en fait d'éducation, les châtimens rudes ne sauraient produire que fort peu de bien, et qu'ils causent, au contraire, beaucoup de mal; et je suis persuadé qu'à tout prendre, on trouvera que les enfants qui ont été fort châtiés deviennent rarement gens de bien... Quelque sévérité qu'on soit obligé d'employer, il faut y avoir recours avec d'autant plus de peine que les enfants sont plus jeunes; et si, après l'avoir exercée avec toutes les précautions requises, elle produit son effet, il faut la modérer, et prendre insensiblement des manières plus douces. (LOCKE.)

Je ne saurais croire qu'aucune correction soit utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a pas plus de pouvoir sur son esprit que la peine elle-même. (LOCKE.)

Les coups, et toutes les autres sortes de châtimens serviles et corporels, ne doivent point être employés à l'éducation de ceux que nous voulons rendre sages et vertueux par inclination. Il ne faut y recourir que fort rarement, et seulement dans des occasions importantes et à la dernière extrémité. (LOCKE.)

Ce n'est que par des corrections mal entendues qu'on a rendu obstinés plusieurs enfants qui, sans cela, eussent été fort souples et fort traitables. (LOCKE.)

La voie commune et abrégée pour corriger les enfants, ce sont les châtimens et la verge, ressource presque unique que connaissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure; car, outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge et du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres à remédier par eux-mêmes aux fautes, et il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a pas plus de pouvoir sur son esprit que la peine elle-même. D'ailleurs, ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer; ils ne changent point l'humeur et ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un temps, et ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit et l'endurcissent dans le mal; car un enfant qui a assez peu d'honneur pour

n'être point sensible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un esclave et se raidit contre la punition. (ROLLIN.)

Ce qui oblige d'ordinaire les instituteurs de châtier les enfants, c'est l'indulgence aveugle que leurs parents ont eue d'abord pour eux, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans le commencement. (ROLLIN.)

Les parents que la tendresse empêche de châtier leurs enfants sont souvent punis de leur folle amitié par l'ingratitude et le mauvais naturel de ces mêmes enfants. (GIRARD.)

"Châtiment et récompense, voilà comment se mènent les hommes à tout âge!" s'écrie le vulgaire. Moi, je dis: *Amour, respect et estime*, voilà le mobile le plus sûr.

La crainte rétrécit l'esprit et produit la dissimulation.

L'espoir des récompenses fait contracter l'habitude de ne rien faire que par intérêt; il mène insensiblement à la paresse et finit par autoriser la désobéissance. (M<sup>me</sup> DE MIREMONT.)

## BIBLIOGRAPHIE.

### Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants:

*Esquisse générale de la province de Québec*, par l'honorable HONORÉ MERCIER.

*L'Esquisse générale* est un travail sérieux et plein de recherches, une étude qui, sous une forme condensée, renferme des données, des statistiques à la fois importantes et variées. Elle ne saurait, par conséquent, manquer d'être très utile à toute personne qui désire se renseigner sur l'état actuel de notre province; l'ins-

tituteur surtout pourra, pour l'enseignement de la géographie locale, y puiser des notions qui, pensons-nous, ne se trouvent, avec autant de détails, dans aucun manuel scolaire publié jusqu'à ce jour.

Cette brochure contient, comme articles principaux :

*Précis historique, — Système administratif, — Colonisation, — Instruction publique, — Luites politiques, — Géographie, — Mines et minéraux, — Sol, — Terres arables et forêts, — Flore et faune, — Climat, — Population, — Industrie agricole, forestière, minière, manufacturière ; — Pêcheries, — Commerce, — Institutions monétaires et de bienfaisance, — Navigation et chemins de fer, — Finances, — Institutions politiques, etc.*

THE JESUITS : A *Eulogy of the Society of Jesus*, by Rev. JOHN B. EIS, Rector of Sacred Heart Church, Columbus, O.

Ce qui a donné lieu à cette apologie, ce sont les violentes attaques d'un ministre méthodiste, le Dr Bennett, dirigées contre la religion catholique, et, en particulier, contre l'illustre Compagnie de Jésus. L'auteur, par suite de l'intérêt qu'il porte à la population au milieu de laquelle il vit, n'a pas voulu laisser sans réponse ces accusations mensongères, que les adversaires du catholicisme de tous temps ont répétées à satiété, et qui sont l'œuvre des préjugés, de l'ignorance ou de la mauvaise foi.

Voici les principales parties de cette étude remarquable :

*The Jesuits' Providential Place in History, — Their Missions, — The Theology of the Jesuits, — The Morals of the Jesuits, — Their Schools, — The Jesuits as Patriots, — The Literature of the Jesuits.*

Chacun de ces différents points est traité avec beaucoup de développements, et les preuves que l'auteur apporte à l'appui de sa thèse reposent sur des arguments solides, et ne souffrent point de réplique.

*El Boletín de Ensenanza Primaria (Bulletin de l'Enseignement primaire).*

*L'Enseignement primaire*, dont nous annonçons aujourd'hui l'apparition, est une revue qui se publie à Montévidéo (Uruguay), par livraison mensuelle de 64 pages in-4to.

Voici le sommaire de la première livraison :

PROGRAMA.—Los libros de lectura — La enseñanza primaria en 1888.—SECCION DIDACTICA: Primeras nociones sobre las ciencias—Lecciones elementales de botanica. — NOTICIAS ESCOLARES, Interior: Concurso para textos—Edificio escolar—Circular — Congreso internacional de Educacion — Periodicos escolares ; — Exterior: Alemania — Austria — Belgica — Costa Rica—Dinamarca—Estados Unidos—Francia — Méjico — Republica Argentina — Suiza — Suecia — Tunez — Inglaterra — Italia — Estadistica general de analfabetos.—SECCION BIBLIOGRAFICA.—REVISTA DE PERIODICOS.—SECCION OFICIAL.

Comme on le voit, la matière de la présente livraison est très variée. Et, autant que nous pouvons en juger, les articles sont écrits avec talent, et par des hommes bien versés dans la science pédagogique. Cette revue est, par conséquent, appelée à rendre de grands services à la classe enseignante de la république de l'Uruguay, et nous lui souhaitons longue vie et de nombreux abonnés.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs,  
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.